

Éditorial

Nord et Sud, au service des éleveurs

« Tout seul on va vite, ensemble on va plus loin » ... Dans le bilan de cette année 2019, s'il est un élément positif et porteur à souligner, c'est la volonté commune des associations d'éleveurs du Nord et du Sud, DGZ et ARSIA, d'associer une part de leurs ressources humaines, informatiques et administratives respectives, dans l'intérêt de l'éleveur. Dématérialisation oblige, la motivation première est la mutualisation et la réduction du coût des services informatiques devenus incontournables et nécessaires.

Ainsi donc, pendant que nos hommes politiques wallons et flamands se divisent sur de nombreuses questions, nos deux asbl souhaitent collaborer davantage ... et vont le faire !

Une série de développements informatiques sont actuellement menés ou le seront par l'une ... et sont ou seront partagés avec l'autre.

Premier exemple : un module en construction à l'ARSIA sera prochainement (début 2020) proposé aux transporteurs wallons et flamands, d'abord de volailles, de porcs et de bovins ensuite. Il s'agit là d'un outil indispensable à court terme, dans le contexte de la dématérialisation ; information rapide, simplification, saisie instantanée de la traçabilité, envoi possible d'informations nécessaires vers un autre destinataire, et à la clé un suivi sanitaire facilité et garanti !

Autre exemple : la DGZ et l'ARSIA développent ensemble un module informatique permettant aux vétérinaires de collecter sur tablette ou smartphone les données recueillies lors de leurs visites ou audits sanitaires en élevage et de les compiler sous la forme de rapports. Ces derniers peuvent ensuite être envoyés à l'éleveur ou au besoin à d'autres conseillers. Le but premier est de faciliter le suivi des points à améliorer par les intervenants sanitaires, quels qu'ils soient. Ce logiciel intégrera notamment le système Biocheck, conçu sous l'impulsion du Professeur J. Dewulf de l'Université de Gand. Ce système de notation très accessible permet d'évaluer la qualité de la biosécurité de tout élevage, de manière scientifique et indépendante.

L'AFSCA, séduite par ce module en phase avec le principe du « Only once », a choisi de le reconnaître comme outil de transmission des rapports de visite obligatoire dans le cadre de la surveillance sanitaire des exploitations porcines.

Le vétérinaire pourra par ailleurs travailler dans ce module avec différentes « check lists », officielles ou privées, et les envoyer à qui en a besoin (éleveur, autre vétérinaire, AFSCA, Comité du lait, ...). Le tout sous le couvert du strict respect de la propriété des données privées.

A l'ARSIA, deux grands travaux réalisés et/ou en cours sont

le portail CERISE et la Biobanque. La DGZ participe activement au développement de celle-ci afin de bénéficier de l'expertise de notre asbl en la matière et en attendant de disposer elle-même des méthodes d'analyse.

2020 verra donc de nombreux échanges constructifs entre les deux associations, ne ménageant pas leurs efforts et expériences autour de la consolidation des services proposés à leurs éleveurs belges, soit près de 50 000, toutes spéculations confondues.

Entre-temps, cette édition vous propose les points sanitaires de saison et d'attention ; importance de la lutte contre l'antibiorésistance via l'usage des antibiogrammes et des vaccins et autovaccins, se débarrasser de la néosporose, biosécurité dans l'élevage, précautions en cas de grand froid, ...

Il me reste enfin, au nom de l'ensemble du personnel de l'ARSIA dont je salue ici l'implication humaine et professionnelle sans faille au cours de cette année écoulée, à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, de très bonnes fêtes de fin d'année !

Bonne lecture,
Jean Detiffe, Président

Attention ! Exceptionnellement, nos horaires seront modifiés les jours suivants:

Le mardi 24 décembre :
fermeture des bureaux à 15h

Le mardi 31 décembre :
fermeture des bureaux à 15h

Le vendredi 10 janvier :
fermeture des bureaux à 12h

Arsia
asbl

Seul on va vite... ensemble on va loin !



Lutte contre l'antibiorésistance

L'acquisition de la résistance aux antibiotiques est un phénomène induit par leur utilisation en médecine humaine et vétérinaire. Leur usage raisonné, notamment en recourant au diagnostic de laboratoire et à l'antibiogramme, inverse efficacement la tendance !

Deux objectifs déjà atteints en Belgique

Le premier objectif, une réduction de 50% de l'utilisation **d'aliments pour animaux contenant des antibiotiques** pour 2017, a été atteint en 2017. Par rapport à 2011, l'année de référence, leur consommation avait baissé en 2018 de 70 %.

Le deuxième objectif, une diminution pour 2020 de 75 % de l'usage des **antibiotiques de la plus haute importance** pour la santé humaine et animale (les antibiotiques dits d'importance critique), a été atteint en 2017. Depuis 2011, la diminution a atteint 80 %.

Le troisième objectif correspond à une réduction de 50 %, d'ici fin 2020, de **l'utilisation totale d'antibiotiques en médecine vétérinaire**, par rapport à 2011. Entre 2011 et 2018, elle a baissé de 35 %. Restent donc 15 % pour fin 2020 !

Sources : AMCRA, novembre 2019

L'antibiogramme, démarche primordiale

L'antibiogramme permet d'estimer l'antibiorésistance éventuelle de la bactérie et envers quels antibiotiques.

A l'ARSIA, en 2016 et 2017, le nombre d'antibiogrammes a augmenté de 45 %, les années 2017 et 2018 ont suivi la même tendance à hauteur de 30 %. Pour cette année 2019, la tendance est à la stabilisation.

La majorité des antibiogrammes réalisés à l'ARSIA concernent l'espèce bovine dont près d'un tiers pour la santé mammaire.

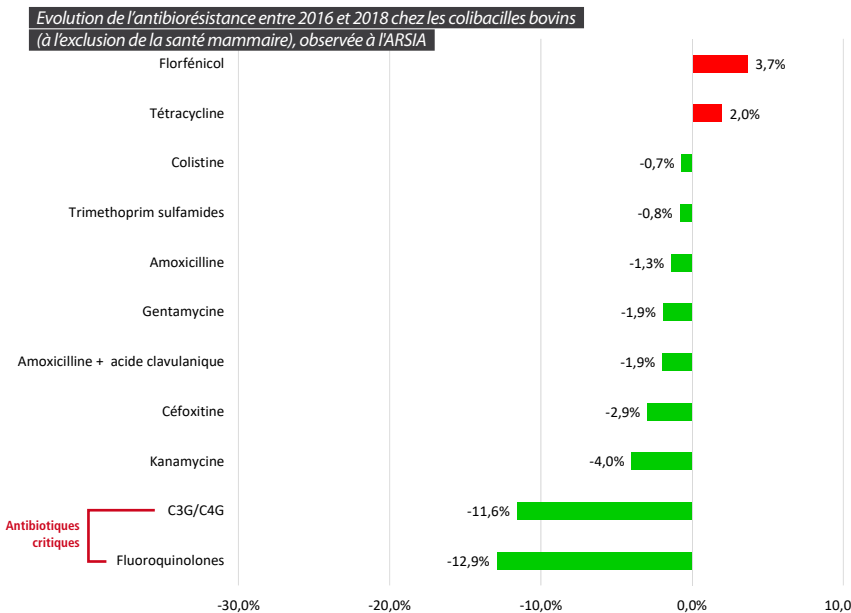
Efforts récompensés, mais...

Une **diminution des résistances aux antibiotiques dits « critiques »** se poursuit, indiquant a priori l'efficacité des mesures prises (voir l'exemple des colibacilles dans le graphique ci-dessous).

Par contre, une **augmentation de la résistance à quelques molécules dites « non critiques »** est observée, conséquence

probable de leur utilisation plus fréquente qu'auparavant, le choix des antibiotiques autorisés étant désormais restreint.

Si les contraintes législatives décidées en 2016 incitent à un recours plus fréquent aux diagnostics de laboratoire afin d'étayer l'usage des antibiotiques, il faut surtout y voir une véritable opportunité d'**améliorer la précocité des diagnostics** et donc la **mise en place de mesures prophylactiques et zootechniques adaptées et pertinentes** qui sont, selon nous, les véritables portes de sortie de la problématique de l'antibiorésistance !



Première diarrhée chez un veau ?

D'abord l'isoler dès les premiers signes et ce sans tarder. Intervient alors votre vétérinaire et son examen clinique qu'il complètera le cas échéant par des tests sanguins, urinaires ou autres. Les résultats sont transmis au vétérinaire et à l'éleveur et disponibles sous 72 heures. **Le traitement commence idéalement à l'obtention des résultats indiquant l'antibiotique le plus efficace.** Si votre vétérinaire estime les antibiotiques non indiqués, faites-lui confiance : c'est que les réhydratations orale et/ou par perfusion du veau suffisent, à elles seules. Il pourra également au besoin proposer un plan de vaccination ou le recours aux autovaccins*, sous certaines conditions.

*(cf. édition AI Novembre 2019).

La surveillance des résistances doit être maintenue, pour tout antibiotique ! Leur usage doit être réfléchi et raisonné.

« Les antibiotiques, ce n'est pas automatique ! ».

Biothèque

ADN de l'ensemble du cheptel bovin wallon
Traçabilité belge 100 %

Apporter des garanties de traçabilité supplémentaires au consommateur, se démarquer ou faire aussi bien, voire mieux que certains autres pays, voilà ce qu'assure chaque jour un peu plus la Biothèque, au fur et à mesure que s'enrichit sa collection d'ADN, prélevé à la naissance de chaque bovin. A ce jour, près de 770 000 bovins sont ainsi « génétiquement » répertoriés... dans nos congélateurs.

Quant à la propriété de l'échantillon, que l'éleveuse et l'éleveur soient

rassurés, l'ARSIA la prend en considération et réfléchit à la meilleure manière de concilier respect individuel des données et service à l'élevage tout entier.

Attention, certaines techniques d'analyse BVD ne sont pas compatibles avec le liquide conservateur de l'ADN présent dans le tube de prélèvement dans lequel baigne la biopsie auriculaire. Le laboratoire de l'ARSIA garantit la qualité et l'expertise de sa technique.

Soutenez la Biothèque, elle vous soutiendra !

Continuez à nous envoyer, sans aucun frais, les biopsies prélevées au bouclage de chaque veau, et ce indépendamment du plan BVD !

Plus-value pour l'élevage belge !

Grâce à la Biothèque, pour 100 % des animaux nés, élevés, engraisés et abattus en Belgique, la garantie « d'origine belge » peut être établie !



- 1 Analyse ADN des veaux à la naissance et archivage de tous les ADN dans la base de données (appelée "Biobanque").
- 5 6 Contrôles aléatoires ou sur demande, à l'atelier de découpe ou en boucherie, et profil directement comparé avec 1 l'ADN archivé dans la base de données.
- 2 3 4 Contrôles supplémentaires possibles, par prélèvement d'oreille à l'abattoir ou encore à l'atelier de découpe, comparés avec 1

BIOSÉCURITÉ

La biosécurité «interne»

Suite de notre rubrique biosécurité. Après la maîtrise des germes venant de l'extérieur (voir AI nr 180, novembre 2019), voici quelques conseils pour les maîtriser au sein même de l'exploitation.

Donnez «un sens» à votre travail...

Commencez votre journée par les plus jeunes plus sensibles et «naïfs» en termes de contacts avec les germes et dès lors peu immunisés.

Poursuivez par les adultes, plus robustes et armés de leur immunité naturelle acquise.

Terminez le travail par le local de quarantaine et/ou l'infirmerie.

Difficile à instaurer dans vos infrastructures telles qu'elles se présentent ? Cela ne doit pas vous décourager, mais bien vous inspirer pour réorganiser peu à peu votre circuit habituel de travail. Chaque modification apportée... compte !

Séparer les groupes d'âge

De 0 à 2 mois, de 2 à 6 mois, de 6 mois à 2 ans et au-delà de 2 ans... pour les mêmes raisons de capacité de défense, évoquées dans le point précédent.

A chaque groupe son «propre» matériel

Ne déplacez pas les germes avec les outils de nettoyage. Astuce pour ce faire : brosses, raclettes, seaux, ... une couleur attribuée à chaque groupe ou local !

Naissance sous haute protection

- Un box de vêlage séparé, interdit aux animaux malades

- Des bottes « spécial vêlage » (bientôt Noël... offrez une paire de bottes à votre meilleur allié, votre vétérinaire !)
- Des mains lavées certainement avant, et après le vêlage
- Nettoyage / désinfection du local

Infirmerie/ local de quarantaine

- Totalement séparé(e) du reste du troupeau
- Vêtements et bottes réservés au local (au moins pour ces dernières, nettoyées et désinfectées, encore et toujours... mais franchement une paire de bottes reste un investissement léger pour un grand bénéfice !)
- Lavage et désinfection des mains avant et certainement après toute intervention auprès de l'animal malade ou en quarantaine
- Nettoyage/désinfection après chaque séjour
- ... et là encore, du matériel (brosses, seaux, etc...) « inamovible » !

Nettoyage et désinfection des locaux : 7 étapes

1. Enlever les matières organiques du sol et des murs, étape essentielle
2. Laver, et pas qu'à l'eau... avec un détergent
3. Nettoyage à haute pression

4. Sécher l'étable... pour éviter la dilution du désinfectant qui sera ensuite appliqué
5. Désinfection : utiliser un produit polyvalent et idéalement « moussant » pour allonger le temps de contact
6. Re - séchage de l'étable
7. Idéalement testage périodique de l'efficacité du travail, par prélèvements dans l'environnement envoyés au labo. Simple et pas cher, cela ne se fait guère mais ce contrôle, de temps en temps, est une excellente idée, surtout si sévit dans l'élevage un germe récalcitrant.

Médicaments et aiguilles

Vous n'imaginez pas la population de germes séjournant dans les seringues et aiguilles de réemploi. Là aussi, changer très souvent de matériel ne coûte pas très cher... pour éviter une transmission TRES efficace de germes via ces supports.

Chien, chat, ...

Autant que possible, pas dans les étables. Si trop tard pour votre vieux et fidèle compagnon de travail... à inculquer au chiot qui lui succédera !



De la néosporose dans mon élevage... que faire ?

L'ARSIA vous propose...

Un plan de lutte, selon 2 stratégies possibles prenant en compte la situation sanitaire de l'élevage et les objectifs de l'éleveur.

Objectif : l'assainissement du troupeau

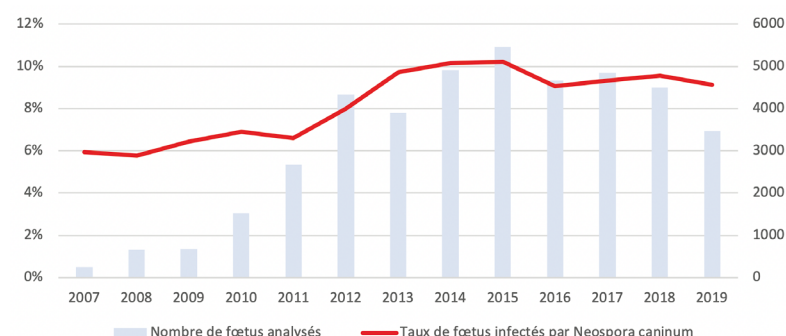
Pratiquement

- Dépistage, par le vétérinaire d'épidémiologie-surveillance, par prélèvement de sang chez les veaux avant prise de colostrum et chez les bovins âgés de plus de 6 mois.
- Testage de toute nouvelle femelle introduite dans le troupeau.
- Envoi des avortons au laboratoire de l'ARSIA à des fins d'autopsie, de prélèvements et de diagnostic

Statut troupeau « assaini » : accordé quand tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un statut « sain » !

En collaboration avec votre vétérinaire, suivi personnalisé avec visite en ferme

La néosporose, première de toutes les causes infectieuses d'avortement chez les bovins, diagnostiquées à l'ARSIA. Taux « stable » d'avortons déclarés positifs, autour de 9 %, depuis 7 ans.



Ni traitement ni vaccins disponibles contre la néosporose, à l'heure actuelle du moins.

Toutefois...

1. **Préventivement**, maîtriser la transmission de la maladie par le chien en évitant son accès :
 - aux zones de stockage des aliments et de nourrissage et aux abreuvoirs
 - aux arrière-faix, avortons, veaux mort-nés, veaux morts et viande crue
2. **Distinguer** par un bilan (cf ci-contre) les bovins sains des bovins infectés « horizontaux » (temporaires) et « verticaux » (porteurs chroniques à vie) puis se séparer progressivement des vaches infectées verticalement.
3. **Privilégier** les lignées indemnes pour la reproduction et le renouvellement du troupeau.

Rappel

Un avorton dans votre élevage ?

Vigilance envers la brucellose ainsi que les autres maladies abortives ... et potentiellement transmissibles à l'homme ! Protégez-vous, vos proches et la collectivité. C'est pourquoi la déclaration de tout avorton est une obligation légale. Ramassage en ferme et analyses entièrement pris en charge.

Contact ARSIA : 083/23.05.15
Pensez-y !



Concerné.e par cette problématique ?
N'hésitez pas à nous contacter !

Infos : Service Administration de la santé de l'ARSIA
Tél : 083 23 05 15 - option 4
Mail : admin.santé@arsia.be

Veaux, vaches ... et grands froids

Dans le souci du bien-être animal et de la productivité, le premier optimisant la seconde, l’attention à porter aux animaux par temps froid prend tout son sens.

Les veaux non sevrés - Zone thermique de confort? entre 10 et 20°C.

Le jeune veau est le plus fragile. A cet âge, le rumen encore non fonctionnel ne produit pas la chaleur issue de la fermentation des aliments. La froidure peut lui faire perdre jusqu’à 10 % de son poids, en une seule nuit ! Un veau mouillé ou grelottant de froid perd beaucoup d’énergie à maintenir sa température corporelle, impactant son système immunitaire et sa croissance. Chez un nouveau-né de 40 kg, les réserves d’énergie s’épuiseraient en près de 18 heures. En cas de grands froids, quelques gestes l’aideront à faire face.

Alimenter « la chaudière » !

De façon générale, il est recommandé d’augmenter de 50 % l’apport en énergie durant les mois d’hiver en augmentant le nombre de repas par jour (2 à 3). Stratégie la plus effi-

cace pour apporter en continu l’énergie et la chaleur nécessaires au veau, mais pas toujours facile à assurer au quotidien. Une alternative sera d’augmenter la quantité de lait par repas (un ou deux litres supplémentaires) ... mais il sera difficile d’obtenir l’augmentation de 50 %. Une dernière cartouche peut enfin être le choix d’un lait en poudre dont le niveau élevé de protéines, et surtout d’énergie via les matières grasses, soutiendra une meilleure croissance par temps froid.

Isoler

Tant qu’à fournir toute l’énergie nécessaire pour le « chauffage », le bon sens rappelle d’assurer de même une bonne « isolation ». Bien sécher le nouveau-né et lui fournir 3 à 4 L de colostrum tiède (38°C) le plus rapidement possible à la naissance maximiseront

l’efficacité de son système immunitaire en le réchauffant. Le lait donné au veau sera suffisamment chaud (38 - 40°C) ni trop pour ne pas dénaturer les protéines, et l’eau tiède évitera que l’organisme ne dépense de l’énergie pour réchauffer le liquide bu.

Il existe par ailleurs dans le commerce des couvertures adaptées pour le veau, qui le protégeront efficacement jusqu’à l’âge de 3 à 4 semaines. Au moment de leur pose, le poil doit être totalement sec et le manteau bien ajusté, notamment sur l’ombilic au niveau duquel des frottements excessifs pourraient générer une plaie, source d’infection. Enfin, biosécurité oblige, un passage de la couverture au lavellinge protégera le veau suivant d’une éventuelle infection.

Les classiques lampes chauffantes elles aussi

sont d’un grand secours, le tout étant d’en disposer suffisamment et... en bon état de fonctionnement !

Une litière généreuse enfin isolera du sol froid le veau couché pour 90 % de son activité quotidienne et réduit ainsi les pertes de chaleur par conduction vers le béton.

Ventilation

Gare à la ‘bise’ qui souffle à plus de 25 m/s « sur le dos des veaux » (soit l’inclinaison à 30° de la flamme d’une bougie), des améliorations doivent être apportées au logement. Attention toutefois, une trop faible circulation d’air peut être toute aussi désavantageuse, laissant place à l’humidité, à l’ammoniac irritant pour les voies respiratoires et à la population bactérienne.

Les génisses en croissance - Zone thermique de confort? entre 5 et 25°C.

Bien que moins vulnérables mais en pleine croissance aussi, les génisses « encaissent » aussi par grands froids, lorsqu’elles vivent en étables froides, voire dehors... Si aucun ajustement n’est fait, leur croissance sera affectée, la saillie et le vêlage retardés, et donc les coûts d’élevage accrus.

Les fermentations du rumen dégagent la chaleur qui compense l’effet du froid, jusqu’à un certain point.

Le froid augmente pour tout organisme les besoins énergétiques et la consommation de matières sèches. Présenté dans un article paru dans une revue québécoise*, le tableau 1 ci-dessous présente les impacts d’un abaissement de la température de +20°C à -15°C, sur une génisse Holstein de 11 mois, pesant 335 kg et dont on attend un gain quotidien moyen (GQM) de 900 g/j. Si on conserve la ration d’été et qu’on ne fait aucun ajustement

pour les mois d’hiver, son GQM descend à 655 g/j. Si l’éleveur décide de la mise à la reproduction à 400 kg, le retard de croissance sera de 27 jours supplémentaires avant d’atteindre le poids attendu. Ajuster les rations l’hiver aux besoins permettrait donc d’avancer l’âge au premier vêlage de près d’1 mois.

Est-ce une stratégie rentable ? Toujours selon l’étude québécoise, recalculer la ration pour répondre aux besoins hivernaux des génisses

est toujours rentable (voir tableau 2). Si la ration d’hiver présentée coûte plus cher par jour, elle se traduit ailleurs en un gain plus optimal et revient moins cher rapportée au coût par kg de GQM. Après calcul, l’ajustement de la ration correspond à une économie de près de 40€/génisses jusqu’à la saillie.

Si l’hiver est rude, dans l’intérêt du confort de vos animaux... et de votre portefeuille, à vos calculatrices pour viser la ration idéale !

TABEAU 1 IMPACT DE LA BAISSSE DE TEMPÉRATURE	ÉTÉ (+20°C)	HIVER (-15°C)
Besoins		
Matière sèche (kg/j)	8,2	9,1
Énergie nette pour la maintenance (Mcal/j)	6,4	8,2
Énergie nette pour le gain (Mcal/j)	2,8	2,8
Ration (kg/j)		
Foin	6,5	6,5
Ensilage maïs	3,1	3,6
Ensilage herbe (18 % PB; 32 % MS)	7,2	8,2
Maïs grain humide	--	0,4
Tourteau soya	0,6	0,7
Minéral	0,15	0,15

TABEAU 2 RENTABILITÉ D’UNE RATION ADAPTÉE	RATION D’ÉTÉ SERVIE L’HIVER	RATION D’HIVER ADAPTÉE
Poids à 11 mois (kg)	335	335
Gain (g/j)	655	900
Poids manquant pour atteindre 400 kg (poids saillie)	65	65
Nombre de jours pour atteindre 400 kg (jours)	99	72
Coût de la ration (€/j)	1,35	1,48
Coût par kg de gain (€/kg)	2,05	1,58
Coût total jusqu’à la saillie	133,28	106,23
Économie en ajustant la ration l’hiver	+/- 27€/génisse	--

*Le producteur de lait québécois – janvier / février 2016

Venez découvrir nos
locaux ainsi que nos
services **Identification &
Santé animale** en activité !

Inscriptions sur
www.arsia.be

**JOURNÉE
PORTES
OUVERTES**

Lundi Jeudi Vendredi
3 / 13 / 21 février 2020